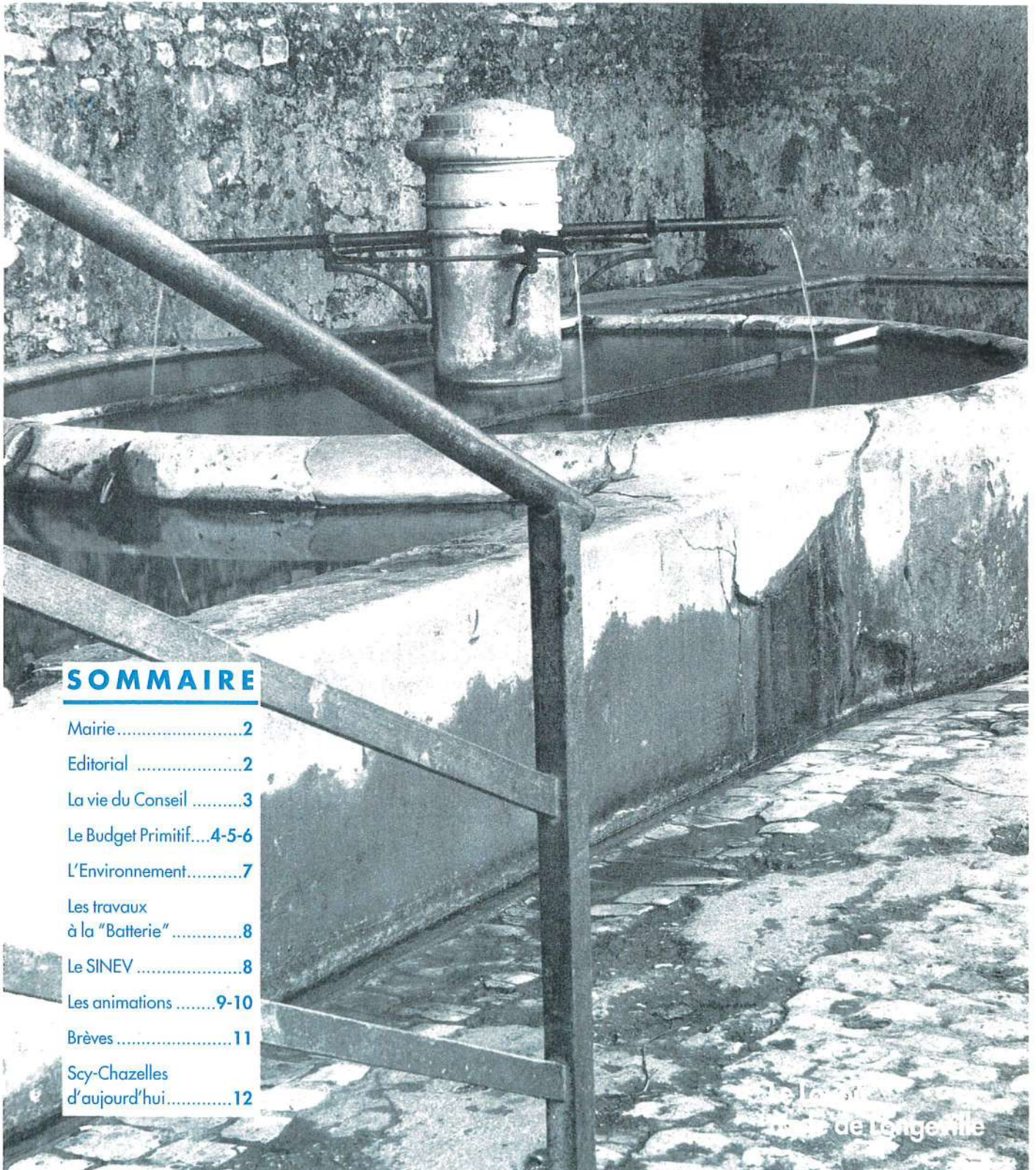


# les échos de scy-chazelles

BULLETIN MUNICIPAL N° 4

juin 1996



## SOMMAIRE

Mairie.....	2
Editorial .....	2
La vie du Conseil .....	3
Le Budget Primitif....	4-5-6
L'Environnement.....	7
Les travaux à la "Batterie" .....	8
Le SINEV .....	8
Les animations .....	9-10
Brèves .....	11
Scy-Chazelles d'aujourd'hui.....	12

Le Maire  
M. de Longeville



## **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :**

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
Mercredi et Samedi de 10 h à 12 h 30

## **MAIRIE-ANNEXE (GROUPE SCOLAIRE) :**

Mardi et Vendredi de 8 h à 9 h

**Tél. 87 60 07 14 - Télécopie 87 60 18 33**

Vous avez la possibilité d'obtenir des formulaires divers (affaires courantes, passeports, cartes d'identité, état civil, copies conformes, attestations, certificats) le jour même ou avec délai (par exemple : déposé le mardi - repris le vendredi).

M. Jacques STRAUB

M. Pascal BOYER

M. Jean-Paul GRETHEN : Urbanisme

M. Yvon QUINIO : Travaux

M<sup>me</sup> Véronique de QUIEVRECOURT : Affaires scolaires et sociales

M. Dominique INFANTI : Animation et sports

*M. le maire, mesdames - messieurs les conseillers municipaux et madame-messieurs les adjoints reçoivent sur rendez-vous.*

M. André FLORI, M<sup>me</sup> Martine HERZHAUSER, M<sup>me</sup> Annick HOFMANN, M<sup>me</sup> Françoise JEANPERT, M. Gilbert KAUFFER, M<sup>me</sup> Danièle MAHIEU, M. Jean-Jacques NEYHOUSER, M. Jean-Marie NICOLAY, M. Emile OMINETTI, M<sup>me</sup> Chantal PATRICOLA, M<sup>me</sup> Marie-France RAUBER, M. Marc SCHWEITZER, M. Marc VINCENT.

**Secrétaire Général :**

M. Claude SCHWARTZ

**Secrétariat-Comptabilité :**

M<sup>me</sup> Monique LINDNER et M<sup>me</sup> Marylise GUITARD

**Etat-civil - Listes électorales :**

M<sup>me</sup> Marcelle TOFFOLINI-PLUGER

**Services Techniques :**

M. Roland FLORQUIN

## **BONNES VACANCES**

Nous sommes au seuil du temps des vacances, du temps de vivre. Oubliez les diables qui vous ont tourmentés et prenez le temps d'admirer une cime enneigée ou un bouquetin au soleil levant. Prenez le temps d'admirer les côtes de Moselle ou les fleurs de vos jardins et balcons. Prenez le temps d'écouter le bruit des vagues de votre plage préférée ou le chant des oiseaux. Prenez le temps de vous émerveiller du sourire de votre enfant ou des yeux de votre petite amie. Prenez le temps de profiter de la beauté du monde, des merveilles de France et du charme de la Lorraine.

Bonnes vacances et merveilles découvertes.

**Jacques STRAUB**

## **RECHERCHONS**

Mademoiselle Sandra Hemzellec, qui pendant un an a été la correspondante de la commune pour le Républicain Lorrain, ne pourra plus conserver cette fonction à partir de la rentrée, en raison d'un emploi à temps plein qu'elle va assurer par ailleurs. Nous la remercions vivement pour le travail efficace qu'elle a fourni, et nous recherchons un nouveau correspondant pour le Républicain Lorrain.

Veuillez vous adresser à la mairie ou téléphoner à :

**Madame Rauber au 87-60-55-70**

## **OPÉRATION TRANQUILLITÉ-VACANCES**

Pour admirer et vous émerveiller en toute quiétude, nous vous rappelons que vous pouvez signaler votre départ en vacances à la police qui effectuera des rondes de surveillance auprès de votre domicile.

Les formulaires sont à retirer en mairie.



## Les chantiers en cours

### Les travaux dans la commune :

La réfection de la voirie rue de la Tour a fait l'objet d'un retard indépendant de notre volonté, (blocage au niveau de la préfecture). Nous espérons que ces travaux seront en bonne voie au moment de la parution du présent bulletin.

La démolition des ex-entrepôts SARTORE (rue de la Cheneau) va se poursuivre (bâtiments métalliques).

La première tranche d'assainissement (eaux usées) programmée chemin des Mages sera réalisée vers le mois de septembre, d'après les informations obtenues auprès du SIVOM.

L'aménagement de l'aire de jeux derrière l'École maternelle Arc-en-Ciel est en bonne voie (bancs, arbres, engazonnement et schiste, ping-pong et petits jeux).

Ces installations constituent une première étape et seront complétées dès que possible.

Les travaux de captation de la source qui s'écoulait sur la route de Longeville ont été effectués par la DDE. Ils permettront d'améliorer la sécurité, surtout en hiver.

### La Communication :

TDF va effectuer un sondage auprès des 388 abonnés au câble de Scy-Chazelles pour proposer 5 chaînes supplémentaires (entre autre Canal J et Planète, très demandées). Le résultat du sondage décidera de l'opportunité de ce changement, conformément au contrat initial. (Ce changement éventuel implique une augmentation de la redevance).

### Le Tourisme :

Nous venons de réaliser l'éclairage de la Chapelle Fortifiée. Par ailleurs, des travaux de sondage ont été réalisés pour l'étude de restauration globale de la Chapelle.

Le transport hebdomadaire en direction de Metz organisé à la demande de la Mairie le samedi après-midi n'a pu être continué, en l'absence d'une fréquentation suffisante. Le service du jeudi après-midi se poursuit.

### L'environnement :

Le groupe d'étude "Règlement de Publicité" a été installé. Son but est de limiter et d'organiser la publicité sur la Voie de la Liberté, dans le cadre de l'aménagement global de cette voie.

La Commission de Curage du Ruisseau de la fontaine a effectué le contrôle des travaux de nettoyage demandés à 6 propriétaires riverains sur 28 concernés. 3 riverains sur 6 ont effectué les travaux demandés. Les autres ont fait l'objet d'une relance (obligation légale d'entretien).

L'aménagement de la décharge verte (ex-AFU Les Vignes) se poursuit. Une réunion avec les entreprises entreposant des déchets verts dans la commune et les services techniques de la Mairie a permis de mettre au point les modalités d'utilisation de cette décharge.

### Les affaires scolaires :

La programmation des travaux pour l'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe primaire pour la rentrée 96 a été effectuée.

Monsieur Berger, Directeur de l'École Primaire, a fait intervenir un ancien déporté au niveau des grandes classes, pour apporter un témoignage sur la période 39-45, suite aux graffitis apposés à certains endroits de la commune il y a quelques mois.

Une cuisinière a été installée à l'École Maternelle Arc-en-Ciel pour des activités pédagogiques (gâteaux et pâte à sel par exemple).

Un ensemble machine à laver + séchoir a été installé au même endroit. Ce matériel sera utilisé par les services de nettoyage de tous les bâtiments communaux (écoles primaires et maternelles, mairie).

*P. Boyer*

## A VOUS DE JOUER...

Une tournée du village a été effectuée afin de repérer les problèmes les plus importants de dépassement des végétaux sur la voie publique (sécurité des piétons et des véhicules). 22 endroits à traiter en priorité ont été repérés. 19 particuliers concernés ont fait l'objet d'un courrier, et après contrôle, 4 endroits feront l'objet d'une relance. Nous remercions les riverains qui ont pratiqué les travaux demandés. Nous vous rappelons qu'il ne s'agit pas forcément de tout couper à l'aplomb des voies sur de très grandes hauteurs comme le prescrit la loi, mais de tailler en priorité ce qui constitue une gêne pour le passage ou la visibilité des piétons et des véhicules. C'est une simple question de bon sens.

Le décharge verte servira uniquement aux entreprises et à la commune, dans un premier temps. Nous vous rappelons que les déchets verts des particuliers doivent être conduits à la déchetterie d'Ars, pour laquelle nous payons une contribution importante.

On nous signale fréquemment le problème des déjections animales sur les trottoirs, par exemple autour du Groupe Scolaire ou au niveau des aires de jeux. Nous demandons aux propriétaires de chiens d'être vigilants.



## LE BUDGET 1996

**L'élaboration du Budget Primitif (BP) constitue l'acte essentiel de la gestion municipale. Les choix qui sont faits à cette occasion déterminent l'ensemble de l'action municipale de l'année et orientent l'avenir en raison du rôle de la dette. Les emprunts contractés généreront en effet des charges pendant toute la durée de leur amortissement.**

### 1) La situation en 1995

Si l'élaboration d'un budget primitif est un acte tourné vers l'avenir, il doit néanmoins prendre en compte le passé, c'est-à-dire le Budget Primitif 1995 et la situation de la commune en 1995.

Sans vouloir rallumer quelque polémique que ce soit, il est nécessaire de faire le point sur la situation dont nous avons hérité. **Nous nous appuyons sur deux documents tout à fait impartiaux.** L'un émane du Trésor Public. Il est intitulé "Situation financière de la Commune de Scy-Chazelles" et il est daté du 29 /6 /1995. Le second a été réalisé par la Caisse d'Épargne et porte sur le bilan des 3 dernières années.

**Le total de la dette au 1/1/95 est de 10,3 MF soit 4723 francs par habitant** (Moyenne des autres communes : 3489 francs). En fait il s'agissait plutôt de 10,8 MF si l'on tient compte de la ligne de crédit dont la commune usait largement et même trop largement. Nous le verrons plus loin. Elle constituait un endettement supplémentaire incontestable de 0,5 MF.

**Les annuités représentaient 34,5 % des recettes de fonctionnement.** (18,9 % pour les autres communes). Or on admet qu'une commune est en situation d'alerte à 20 % et de gravité à 25 %. **Nous étions donc bien au delà de la situation de gravité,** sans doute au plan Orsec.

#### **L'autofinancement était négatif :**

Plus 46 francs en 92

Moins 233 francs en 93

Moins 268 francs en 94 par habitant. (Moyenne régionale : plus 489 francs). La situation était incontestablement malsaine et s'aggravait.

**L'équipement de la commune n'en laisse pas moins à désirer :**

- Absence de salle décente.

- Mauvais état des bâtiments communaux de la rue de Cheneau et de la rue de Crimée. De plus, ces derniers sont chauffés à l'électricité ce qui est très coûteux (bâtiments anciens et mal isolés).

- Mauvais équipement des employés communaux. Le camion a 16 ans et ne passera pas le prochain contrôle technique. Ses freins ont lâché cet hiver.

- Après l'effondrement de la charpente du lavoir en 1994, la vierge de la croix du gibet est tombée cet hiver, ce qui démontre que l'on repoussait toujours le plus possible tout effort de restauration.

### 2) Comment gérer ce passif ?

Dans les 5 années qui viennent, nous avons à réaliser un certain nombre d'équipements et de restaurations sans augmenter la pression fiscale davantage que les communes voisines et en réduisant l'endettement.

**Tout d'abord nous avons entrepris la chasse à divers gaspillages :**

- **la ligne de crédit.** Elle est nécessitée par le faible fond de roulement de la commune. (Certaines fins de mois sont difficiles, même pour payer le personnel !). Elle était utilisée de façon désinvolte même lorsque la trésorerie était positive, parfois à des taux de 12 % en 93. Ceci a coûté 4 4000 francs en 93, 3 2000 francs en 94. **Son utilisation incontrôlée a constitué une très grave faute de gestion.**

- la cire nécessaire pour l'école primaire coûtait en un an plus cher que la vitrification du parquet compte tenu de la subvention.

- Nous avons divisé par trois le coût de la cérémonie des vœux.



# LE DOSSIER DU MOIS

- Nous avons résilié l'inutile contrat de maintenance de l'installation téléphonique de la Mairie de même que pour 4000 francs d'abonnements de revues inutiles.

- Grâce à la bonne volonté des responsables de l'AS Scy-Chazelles, le coût d'entretien du terrain de football sera réduit significativement.

- Le courrier est affranchi au tarif lent, ceci afin de compenser la suppression de la franchise postale.

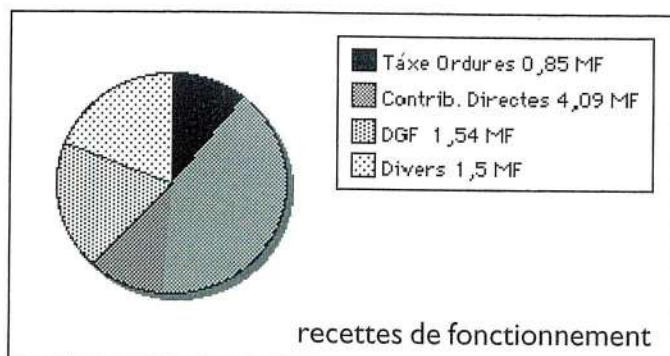
- Certains petits travaux ont été et seront réalisés bénévolement par des sigéo-castellois (conseillers ou non), par exemple la démolition du local du corbillard.

- Nous n'avons pas réalisé les emprunts prévus au BP 1995.

## 3) Le Budget Primitif 1996

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 7,89 MF.

Les bases de taxes d'habitation et de taxes foncières sont restées stables alors qu'elles auraient dû augmenter de 1 %. Ceci est dû à la non occupation de certains locaux professionnels. **Les bases de Taxe Professionnelle sont en baisse de 23 % du fait de la crise économique. C'est pourquoi les recettes fiscales seront moins fortes cette année (3,4 MF) que l'an passé (3,5 MF)** bien que nous ayons pris la décision d'augmenter le taux de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle de 3 % et celui de la taxe foncière de 5 %. **(Hausse globale moyenne de 3,58 %)**. Certes nous aurions préféré ne pas majorer des taux qui étaient déjà élevés. Toutefois cette hausse est légèrement inférieure à la moyenne de celle des communes voisines qui nous ont toujours servi de référence. Les taux de nos voisins ont évolué de + 1 à + 10 % ce qui représente une moyenne de 5 %. **Ainsi sommes-nous en conformité avec nos objectifs.** Auparavant, de 86 à 94, les taux avaient augmenté beaucoup plus vite à Scy-Chazelles que dans ces autres communes.



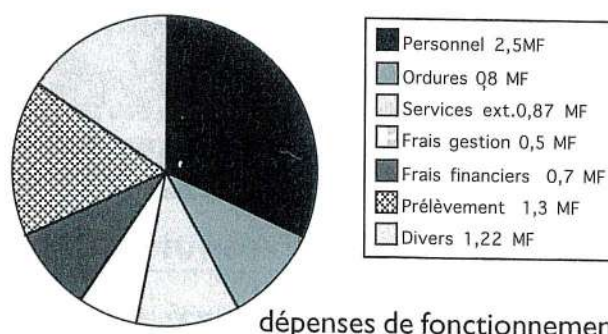
La DGF (dotation globale de fonctionnement) est de 1,54 MF, en hausse de 2,6 %.

Nous avons bénéficié de deux recettes exceptionnelles de 250 000 francs chacune. L'une représente notre quote-part du contrat d'affermage des eaux passé entre Montigny et la SAUR. Cette somme était bloquée du fait des procédures engagées entre Scy et Montigny, procédures que nous avons suspendues car elles étaient très mal engagées et avaient déjà été perdues en première instance. L'autre provient du Conseil Général qui nous a versé le montant d'annuités restant à courir pour des emprunts dont il avait la charge. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères couvre exactement le coût d'enlèvement.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 7,89 MF.

Nous avons vu plus haut que nous avons essayé de réduire au maximum un grand nombre de dépenses afin de pouvoir faire un **effort** notamment pour **l'animation** de notre commune conformément à notre programme électoral. (Illuminations de Noël, Saint Nicolas, Carnaval, Fête de la Musique...). **D'autres dépenses sont incompressibles.** Il s'agit de services extérieurs et notamment de l'aide sociale départementale toujours en forte hausse.

Le prélèvement de 1,3 MF destiné aux recettes d'investissement constitue en quelque sorte le surplus de la section de fonctionnement.



### RECETTES D'INVESTISSEMENT : 4,4 MF.

Nous toucherons des subventions substantielles d'un montant de 0,9 MF.

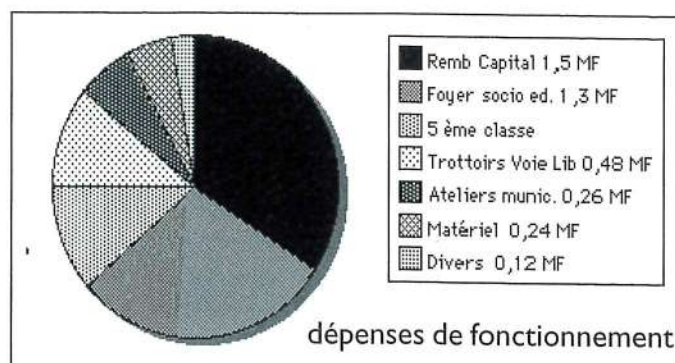
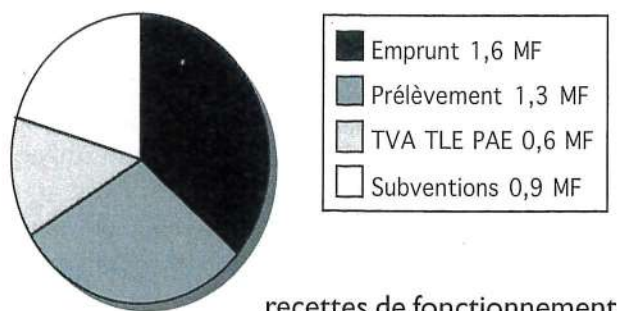
Le prélèvement sur la section de fonctionnement s'élève à 1,3 MF.

Nous emprunterons 1,6 MF dont 0,2 MF sans intérêts.

TVA, TLE (Taxe Locale d'Équipement), et PAE (Mai de la Sole) rapporteront 0,6 MF.



# LE DOSSIER DU MOIS



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 4,4 MF.

Les remboursements d'emprunts sont de 1,5 MF. Ils ne sont pas couverts par le prélèvement. L'autofinancement est négatif.

Le foyer socio-éducatif émerge au budget pour 1,3 MF.

La 6<sup>ème</sup> classe de l'école Rabas pour 0,5 MF.

La voirie pour 0,55 MF dont 0,48 pour la Voie de la Liberté et 0,07 de travaux divers (Aire de dépôts de déchets verts, ralentisseurs et mise à niveau de plaques d'égoûts).

L'éclairage de la chapelle fortifiée s'élèvera à 29 000 F.

Les ateliers municipaux coûteront 0,26 MF.

L'achat de gros matériel s'élèvera à 0,24 MF. (Tracteur et tondeuse).

Les valeurs ci-dessus sont exprimées TTC. La plus grande partie de la TVA sera remboursée dans 2 ans. Les subventions (0,9 MF) viennent en déduction. La dépense réelle nette est donc beaucoup moins importante.

## 4) Les perspectives

En 1997, nous ferons une pause dans les investissements pour diminuer notre endettement (hormis la Voie de la Liberté).

L'endettement devrait être de 9 MF au 1<sup>er</sup> janvier 1997 et de 8,3 MF au 1<sup>er</sup> janvier 1998.

En 1998, nous réaliserons la salle polyvalente à proximité du groupe scolaire Rabas.

**Notre Budget Primitif 1996 a été établi en incorporant des recettes certaines. Les dépenses pourront donc être réalisées également.**

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur ce budget ou pour vous communiquer des chiffres plus détaillés.

*Jacques STRAUB, Maire.*

*Jean-Marie NICOLAY, vice-président de la Commission des Finances.*

## LUTTE CONTRE LES CRUES DE LA MOSELLE

### Le Syndicat Intercommunal de protection contre les crues de la Moselle :

Le syndicat a été créé en 1985. Il concerne 4 communes : Moulins-les-Metz, Scy-Chazelles, Longeville-les-Metz, Le Ban Saint-Martin. Un avant-projet sommaire chiffré à 15 M de F a été élaboré en 1990 et remis en question par la "Loi sur l'Eau" de 1992 qui oblige les communes concernées à lancer en préalable à tout projet une étude d'impact (incidences de ce projet sur la Moselle et les communes qu'elle traverse en amont et en aval).

En octobre 95 la première réunion des nouveaux élus des 4 communes relance l'étude d'impact qui est confiée à la SAFEGE en avril 96 pour un coût total de 500.000 F.

La part de la commune de Scy-Chazelles pour l'étude d'impact est de 62.213 F pour 1996. Cette étude sera en principe subventionnée à la hauteur de 40 % minimum, selon les informations fournies par le Sous-préfet.

Une fois cette étude réalisée, des solutions pourront être à nouveau proposées pour résoudre ce problème très important pour les habitants du quartier de la Prairie et de la Voie de la Liberté.

*Danielle MAHIEU  
Jean-Marie NICOLAY*



## L'ENVIRONNEMENT

### Sous l'esplanade :

Abandonné depuis des années à la végétation et victime de décharges sauvages de tous côtés, ce magnifique terrain communal est pourtant le premier qui s'offre à la vue de tous les promeneurs qui s'arrêtent à Scy-Chazelles et vont naturellement admirer la vue sur Metz et la vallée.

Le chantier a commencé en mars avec une équipe de l'association EDEN du Département de la Moselle; une quinzaine de personnes a débroussaillé l'ensemble du terrain jusqu'au ruisseau de l'Archire, ramassé d'importantes quantités de canettes, pots de fleurs et même une mobylette! Il s'est achevé fin avril.

Une entreprise paysagiste s'est chargée de fraiser et d'ensemencer le terrain qui devrait être fleuri pour l'été. Il deviendra ensuite une pâture communale pouvant accueillir un ou deux chevaux.

En bas de la parcelle, le ruisseau de l'Archire a retrouvé sa liberté pour la grande joie des enfants.

Cette opération a coûté 22 000 F HT (subventionnée à 80%).



*L'Église St Rémi depuis le terrain dégagé*

### Chemins et vieux murs :

La promenade peut continuer vers le bas par le sentier de l'Archire ou par le chemin de Metz qui doit être rouvert depuis la route de Longeville.

Il offrira une perspective intéressante sur les contreforts de l'esplanade et l'église, il faudra créer un escalier depuis le parking du cimetière.

Les murs si caractéristiques du village doivent bien sûr être entretenus ou rénovés pour souligner l'originalité du site, mais ceci est un travail à long terme.

Au-dessus du lavoir, une première équipe de bénévoles a démolì le local du corbillard qui menaçait ruine pour y aménager un petit espace plus sympathique...

On peut déjà y voir l'emplacement d'une ancienne fontaine.

**JP. Grethen**

**M. Vincent**

## AIDE POUR LES TRAVAUX

**D**es conseillers et des bénévoles ont transpiré sagement et dans une ambiance chaleureuse en effectuant les travaux de démolition et de reconstruction de l'emplacement du corbillard, pour mettre en valeur l'ancienne fontaine et agrémenter l'entrée vers la mairie, au-dessus du lavoir.

De tels travaux sont difficilement réalisables par une entreprise, du fait de leur coût élevé et de la multiplicité

des endroits concernés. C'est pourquoi la Municipalité désire encourager ce genre de chantier, le prochain étant la remise en état de très beaux murets anciens qui bordent les chemins, prévu pour septembre/octobre.

Les personnes désireuses de se joindre à l'équipe (qui se module en fonction des disponibilités de chacun), peuvent contacter Monsieur Grethen à la mairie.



# LES TRAVAUX A LA "BATTERIE"

## TRANSFORMATION ET AMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE BATTERIE EN "ATELIERS MUNICIPAUX"

La décision du Conseil Municipal de transformer les ateliers municipaux jouxtant la mairie en foyer socio-éducatif imposait le transfert de ces ateliers sur un autre site.

C'est tout naturellement que la "Batterie", ancien bâtiment militaire désaffecté situé route de Lessy, a été choisie pour ce transfert en raison de l'adaptabilité de cette construction aux fonctions choisies.

D'une superficie totale d'environ 200 m<sup>2</sup> répartie en 6 alvéoles de 33 m<sup>2</sup> chacune, le camion, le nouveau tracteur destiné à l'entretien des espaces verts, ainsi que divers matériels pourront y être stockés.

Bien entendu, un certain nombre de travaux ont été nécessaires pour rendre "habitable" ce bâtiment :

- l'équipe de M. Florquin a effectué un débroussaillage

de la partie supérieure de l'édifice et a remis en état les conduits de ventilation obturés.

- plusieurs entreprises sont intervenues pour améliorer l'accès à ce bâtiment et y apporter l'eau, l'électricité. Le montant total des travaux s'élèvera à un peu plus de 260 000 F HT.

Par la même occasion, dans le prolongement du parking public existant, 10 emplacements supplémentaires ont été créés, ceci afin de permettre le désengorgement du centre du village.

L'aménagement de ce bâtiment rénové s'est déroulé courant mai, permettant ainsi le début des travaux du foyer socio-éducatif que tant de Siégocastellois attendent depuis longtemps.

*Y. Quinio*

## QU'EST-CE QUE LE SINEV ?

### LA VIE DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX : LE SINEV

Le **S**yndicat **I**ntercommunal pour le **N**ettoisement de la **V**oirie regroupe 3 communes :

<i>kms balayés</i>	<i>%</i>	<i>participation</i>
• Marly : 2112	46,52	170 728 F
• Moulins : 1631	35,92	131 826 F
• Scy-Chazelles : 797	17,56	64 445 F

Les frais d'entretien de la balayeuse sont de 110 000 F.

Les frais de personnel sont de 213 000 F.

La fréquence des réunions SINEV est de 2/3 par an sauf réunion exceptionnelle.

Le prix d'une balayeuse est d'environ 900 000 F. Prévision du prochain achat à 5 ans.

*G. Kauffer*



## Un Carnaval réussi

Un carnaval unique dans les annales de Scy-Chazelles s'est déroulé le 24 mars 1996. Pour cette grande fête, une multitude de participants s'était regroupée, dont les classes de maternelle, de primaire, les adolescents, les révolutionnaires, le Tennis Club de Scy-Chazelles, le football club de Scy-Chazelles, et d'autres encore.



La gloire du roi et de la reine

Trois groupes de musiciens suivis de majorettes accompagnaient le défilé. Un char décoré de drapeaux européens rappelait le thème de cette inoubliable manifestation : Scy-Chazelles, "berceau de l'Europe".

Le roi et la reine, Stéphane Skrijelj (CM 2) et Julie Bossu (CE 1) trônaient et saluaient le public attentif, sur un char décoré. Après ce long trajet dans les rues du village, les participants purent se désaltérer et se rassasier dans les stands installés Place de la mairie. Les enfants se bousculaient autour du manège. Une démonstration de : "Twirling-Bâton" fut exécutée devant la foule admirative. Puis le roi et la reine reçurent des mains de M. le Maire des cadeaux, et leur coupe qu'ils devront garder bien précieusement chez eux, jusqu'à l'an prochain. Cette grande fête a été très réussie et on espère que cette animation sera retenue l'année prochaine.

*Caroline Martin, Marion Diller  
et Amandine Gusse*

## Cérémonie du "Souvenir Français"

La cérémonie annuelle du "Souvenir Français" - Section locale de SCY-CHAZELLES - a eu lieu le dimanche 14 avril 1996. Cérémonie dédiée à la mémoire des morts de toutes les guerres, afin de perpétuer le souvenir des sacrifices de nos anciens qui ont laissé leur vie pour notre patrie.

On notait la présence de Monsieur GAMA, délégué général du Souvenir Français, de son adjoint Monsieur CABRET, de Monsieur GROSDIDIER, député, Messieurs DOERFLINGER et THEOBALD, conseillers généraux, le maire de Scy-Chazelles et des élus, ainsi que de nombreux maires des communes avoisinantes.

La journée a débuté par une messe dite à l'église

paroissiale par Monsieur le Curé de SCY-CHAZELLES, suivie par un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Une remise de médaille a également été faite. Messieurs CAVELIUS et PICHON ont été décorés respectivement de la médaille de vermeil et de la médaille d'argent.

La médaille de vermeil sera remise ultérieurement à Monsieur BERGER, la médaille d'argent à Monsieur SCHWARTZ et la médaille de bronze à Madame BOOB.

La commune de SCY-CHAZELLES compte 126 adhérents. Toute nouvelle inscription sera la bienvenue. Pour tout renseignement, appeler Monsieur Alain MUSSOT au 87.60.06.44.

## Kermesse de Scy-Chazelles

Le 16 mai dernier, jour de l'Ascension, s'est tenue la kermesse annuelle au profit de l'Union Paroissiale.

Le temps quelque peu maussade et frisquet n'a nullement découragé les habitués de se rendre à l'Esplanade pour y flâner parmi les stands de fleurs, de

cristaux ou de pâtisserie, ni les plus téméraires de prendre le couscous de midi sous la tente.

Ce fut une occasion idéale de rencontres et de retrouvailles.

*Marie-France Rauber*



# La foire à la brocante

## ... avec Scy-Chazelles Loisirs

**A**près une première foire à la brocante magnifiquement réussie l'an dernier, SCY-CHAZELLES LOISIRS ne pouvait que reconduire cette manifestation cette année.

Aussi le 5 mai, dès 6 heures du matin, il y avait déjà foule pour s'installer et débarrer sa marchandise Place de l'Esplanade. Pour 10 heures, plus de 50 étalages étaient montés, et une foule impatiente se pressait là, chinant et marchandant à droite et à gauche. Une bonne odeur de gaufres, de crêpes, de café et de chocolat flottait sur la place. Au stand "Puces Enfants", marchands d'un jour parfois pas plus hauts que trois pommes, et acheteurs se bouscuaient pour trouver jouets, jeux, livres ou cassettes à bon prix. A midi, frites, saucisses, hamburgers, boissons et pâtisseries furent pris d'assaut, et l'intendance eut un peu de mal à suivre, chacun voulant être servi le premier. Grâce à Michel et Sylvain à la sono, qui toute la journée veillèrent à ce que l'ambiance ne tombe pas, tout se passa dans la bonne

humeur sous un ciel clément, nos animateurs et leur micro se déplaçant d'un stand à l'autre pour en vanter les charmes. Très vite on se retrouva à l'heure de tout remballer et de faire ses comptes. Même si les recettes n'étaient pas celles parfois espérées, on promit de revenir dans ce cadre idyllique et dans cette association où l'accueil et l'organisation étaient si parfaits. Lors du pot de l'amitié offert par l'association pour clôturer cette journée, les organisateurs et leurs invités trinquèrent à la réussite de cette seconde brocante et décidèrent qu'elle serait renouvelée l'an prochain, une telle source d'autofinancement étant plus que nécessaire à la survie d'une association.

Un grand merci à tous nos bénévoles et partenaires, à la Municipalité, l'Union Paroissiale, l'A.S. Scy-Chazelles, pour leur présence, leur coup de main, la mise à disposition de leur personnel, leur matériel, leur soutien moral, leur participation.

*Georgette Orliange*

## Appel aux habitants de Scy-Chazelles

### Histoire du Mont Saint-Quentin

L'Éditeur Gérard Klopp a décidé de consacrer un de ses ouvrages à l'histoire de ce site prestigieux ainsi qu'à celle des villages qui s'échelonnent sur ses flancs.

Il s'agira d'un ouvrage collectif pour lequel un certain nombre de volontaires se sont proposés et sont déjà au travail; d'autres vont bientôt les rejoindre.

Afin d'enrichir au maximum cet ouvrage, tant sur le plan du récit que celui de l'iconographie, nous serions très intéressés à recueillir, aussi bien les documents, que les vues, photographies, cartes postales et tableaux qui peuvent encore exister dans les collections particulières des amis du Mont et qui vous seront bien sûr restitués.

Nous faisons donc appel à tous pour participer à cet important ouvrage et vous remercions à l'avance de votre coopération en nous aidant à compléter notre documentation.

Si vous acceptiez, et pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

M. ou Mme Claude Bianquis,  
60 route de Plappeville,  
57050 Le Ban-St-Martin  
Tél. : **87 31 39 03**

Un grand merci à l'avance pour votre collaboration.



## Petites annonces - Petites annonces - Petites annonces

### MÉNAGE

Cherche femme de ménage 2 matinées par semaine.  
Tél. 87-60-17-14.

### BABY-SITTING

Cherche baby-sitter pour certains vendredis et samedis soirs, éventuellement certains dimanches après-midi et début de soirée.  
Tél. Isabelle Mahler 87-60-13-70.

### LOCATIONS

\* Cherche à louer garage et jardin potager (si possible clos) proches de la Place du Paron et de la Rue de Crimée.  
Tél. 87-60-13-70.  
\* La Commune loue des terrains de différentes dimensions (vergers plutôt que jardins) 50 F l'are par an. Veuillez vous adresser en mairie.

### ACHATS

Cherche à acheter terrain (verger, jardin).  
Tél. M. Franz Laurent, Metz. 87-37-81-46.

### ENQUETE DU SICOM : déchets verts

Le SICOM effectue une enquête auprès des communes pour savoir si des particuliers seraient intéressés par le ramassage de leurs déchets verts. Ce service, de l'ordre de 1500 F par an, serait mis en place si une trentaine de personnes étaient concernées, et le ramassage se ferait dans des sacs spéciaux distribués par la mairie.

Si ce service vous intéresse, faites-le savoir à la mairie, qui transmettra au SICOM.

### STATIONNEMENT dans les rues du village

Les personnes possédant un garage sont priées de l'utiliser, même dans la journée, pour permettre le passage de véhicules tel que celui du ramassage des ordures ménagères.

### VISITE DE QUARTIER

Suite à la réunion de quartier des secteurs du Baoëton, de la rue Pichon, En Prille et La Prairie, une visite de quartier est prévue les premiers jours de septembre.

Les personnes concernées seront avisées par courrier du jour et de l'heure.

## Carnet

### Naissances

Veltri-Bonn Julia	16-10-95
Cusumano Clara	11-04-96
Israël Alexandre	05-05-96
Binger Laurent	05-05-96
Roux Axel	04-05-96
Roux Raphaël	04-05-96

### Mariage

Yves Gontard et Anne Cason le 25-05-96

### Décès

Geoffroi Schmocker	12-03-96
François Veltz	15-03-96
Jean Wagner	15-03-96
Arthur Denoncin	23-03-96
Nicolas Mettler	11-04-96

## Cercle des Anciens de Scy-Chazelles

### Une figure disparaît

Une figure très connue, un homme unanimement estimé; notre ami Marc DENONCIN n'est plus, enlevé à l'affection des siens le 23 mars à l'âge de 86 ans. Retraité militaire, médaillé militaire, Marc Denoncin fonda en 1977 le Cercle des Anciens de Scy-Chazelles. Il occupa consciencieusement son rôle de Président. Cheville ouvrière du comité, il organisait ainsi avec dévouement et compétence les moments de bonheur et de joie des Anciens de la commune.

Il n'était jamais comptable de son temps, ni de sa générosité. Après avoir tout donné et se sentant fatigué, il se démit en 1986 de sa fonction de Président et accepta avec joie le titre de Président d'Honneur de notre Cercle.

Domicilié Voie de la Liberté, il sera regretté de son entourage ainsi que de tous les Anciens. Le souvenir de notre ami Monsieur Denoncin restera longtemps gravé dans notre mémoire.

**J. Mialet**

*Date limite  
des petites annonces :*

*Fin août pour le Bulletin  
de septembre*



## Un Sigéocastellois impliqué dans la promotion de la langue française à l'étranger



Le Lycée XVI de Varsovie

**U**ne manière différente de vivre la période post-professionnelle et de ne pas perdre le savoir-faire acquis au cours de longues années m'ont incité à "plonger" dans les flots de la solidarité internationale par l'intermédiaire du Groupement des Retraités Éducateurs sans Frontières. Cet organisme met à disposition des éducateurs ou enseignants bénévoles (de la maternelle à l'université) à l'intention des pays demandeurs d'Afrique, d'Asie ou d'Europe de l'Est, sans l'inconvénient de prendre un emploi à quiconque.

Des missions temporaires de trois mois m'ont ainsi mené au Lycée XVII de Cracovie (ancienne capitale de Pologne), à Hanoï (Vietnam), l'an passé puis au Lycée XVI de Varsovie en 96. Le but de ces établissements est d'assurer, en accord avec les autorités françaises, un enseignement bilingue qui permet d'accéder à un baccalauréat où toutes les matières seront enseignées en français et dans la langue du pays. Mon intervention a donc consisté en une aide au perfectionnement de la connaissance du français auprès des professeurs des différentes matières.

Dans un contexte de perception plus large, n'oublions pas que le véhicule linguistique est une des conditions essentielles pour une communication effective à tous les niveaux et bien entendu la porte ouverte sur les échanges économiques. La France est actuellement le quatrième partenaire économique de la Pologne, le sixième ou septième du Vietnam. En Pologne, c'est aux entreprises françaises qui bénéficient d'un capital francophile évident d'exploiter ce dernier, à condition d'oser le faire.

Et moi, petit Lorrain pris dans l'engrenage, qu'apportais-je dans ma besace ? S'il est vrai qu'il est difficile de quantifier ma modeste contribution, je pense que le partage temporaire d'un fardeau, la connaissance de l'âme d'un pays valent largement (en dépit des rigueurs climatiques et des inconvénients de la vie quotidienne) leur poids de "zlotys" ou de "Dôngs", sans parler du plaisir renouvelé de retrouver Scy-Chazelles.

*Jean Sikora*



La Vistule prise dans les glaces